LETTRE

D'UN GENTILHOMME POLONAIS

SUR LES

MASSACRES DE GALLICIE

ADRESSÉE

AU PRINCE DE METTERNICH

A l'occasion de sa dépêche circulaire du 7 mars 1846.

PARIS.

JULES RENOUARD ET Cie, LIBRAIRES ÉDITEURS.

RUE DE TOURNON, N° 6.

1846.

LETTRE

D'UN GENTILHOMME POLONAIS

AU PRINCE DE METTERNICH.

Per quindecim annos, grande mortalis ævi spatium, multi fortuitis casibus, promptissimus quisque sævitia principis interciderunt; pauci, ut ita dixerim, non modo aliorum, sed etiam nostri superstites sumus.

TACITUS.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD
rue Garancière, n. 5.

[Wielopolski Aleksander]

LETTRE

D'UN GENTILHOMME POLONAIS

SUR LES

MASSACRES DE GALLICIE

ADRESSÉE

AU PRINCE DE METTERNICH

A l'occasion de sa dépêche circulaire du 7 mars 1846.

PARIS.

JULES RENOUARD ET Cie, LIBRAIRES ÉDITEURS,

RUE DE TOURNON, N° 6.

1846.

LETTRE
D'UN GENTILHOMME POLONAIS
AU PRINCE DE METTERNICH.

Mon prince,

Il y a plus d'un mois que l'Europe s'émeut du récit des événemens de Gallicie, et l'opinion n'a pu encore se mettre à leur niveau; chaque jour apporte des détails plus terribles que ceux qui ont précédé, et qui mettent à l'épreuve et fatiguent toutes les croyances, toutes les idées du siècle. La mesure habituelle des événemens est ici en défaut; on a le sentiment que dans une partie de la monarchie autrichienne il s'accomplit un fait qui excède les proportions de l'ordre social établi.

A la première nouvelle de ce carnage, l'Europe tourna ses yeux vers vous, mon Prince. Habituée depuis longtemps à révérer en vous un des soutiens, un

des pères de l'ordre européen, elle avait besoin d'entendre votre parole. C'est de vous que l'on attendait le mot de l'énigme, pour pouvoir juger qu elle est, dans les événemens, la part qui doit être faite au caractère national, aux rapports invétérés entre les classes indigènes, et quelle est celle qui doit être attribuée à l'influence de votre régime, aux instigations de vos agens? Vous avez parlé : l'énormité seule des faits commis, en les rendant incroyables, semblait d'abord les mettre à l'abri de l'animadversion. Néanmoins vous sentîtes bientôt que les accusations du monde civilisé allaient éclater, et pour ne pas être accusé, vous avez eu hâte de vous faire accusateur. Souffrez que dans le débat solennel qui s'ouvre devant ce tribunal où siégent les nations policées, la postérité et l'histoire, une voix s'élève aussi au nom de cette noblesse exécutée sans bourreau et sans jugement, sans défense, sans accusation et sans crime ; qu'elle s'élève du sein de cette noblesse sur le front de laquelle vous jetez l'opprobre, avant qu'elle ait eu le temps de rendre les derniers devoirs aux dépouilles mortelles de ses frères. Ce sera une voix méconnue et impuissante que la voix d'un de ceux auxquels vous ne laissez ni patrie ni honneur, ni présent ni avenir ; que vous flétrissez même jusque dans le passé et qui contre le poids de votre parole, déjà imposante par votre position seule, ne sauraient mettre dans la balance que le poids de la vérité scellé du sang de tant de victimes.

Les derniers événemens insurrectionnels dans le grand-duché de Posen, à Cracovie et en Gallicie prirent origine dans les emportemens de la faction du désordre social, qui se donne le nom de parti démocratique de l'émigration. Le parti nommé aristocratique, ainsi que cette fraction honorable de l'émigration qui, en dehors des partis, est aussi éloignée de la frénésie de l'un que des puérilités de l'autre, en furent formellement exclus. Le mouvement émané d'une source aussi trouble, porta sur l'élément analogue de la société polonaise dans les différens pays. La noblesse n'y prit part qu'à sa surface; des employés, des commis d'exploitation, un certain nombre de fermiers, des jeunes gens, quelques anciens militaires de grades inférieurs, quelques propriétaires ruinés, voilà le contingent qu'elle fournit. Les hommes de fortune et de quelque position sociale y prirent part en très petit nombre. La majeure partie de la noblesse, les personnes de poids et d'influence dans le pays, les propriétaires aisés, ainsi que la grande propriété, non-seulement s'abstinrent, mais étaient même exclus de toute participation à ces projets, dont ils ne furent instruits que par la rumeur publique et qu'ils blâmèrent à haute voix. Contre ce qui vient d'être dit, on voudrait en vain alléguer la dernière démarche du prince Czartoryski et sa déclaration en faveur de ces mouvemens. Cette démarche inconsidérée n'a acquis de l'importance, que depuis que le gouvernement autrichien a eu la grande

habileté de la prendre au sérieux, pour en faire un argument à l'appui de ses accusations contre le corps de la noblesse polonaise. La déclaration du prince Czartoryski, bien loin d'être l'expression des sympathies du pays, n'est pas même l'expression des véritables sentimens du Prince, pas plus que ce mélodrame dynastique que le parti, assurément contre les véritables intentions du vénérable vieillard qu'il compromettait ainsi, a joué pendant tant d'années, et qui, loin d'exprimer l'esprit du pays, a encouru le blâme d'un grand nombre de Polonais bien pensans. Aucun agent de ce parti n'a paru dans les derniers mouvemens, et il serait difficile de se méprendre sur les motifs de la déclaration. Les personnes de la suite du Prince, sentant leur importance compromise par des événemens qu'elles n'avaient ni autorisés ni connus d'avance, se donnèrent l'attitude de protéger au moins ce qu'elles n'avaient pas provoqué. Il est reconnu aujourd'hui que les individus qui commencèrent le mouvement de Cracovie ne dépassaient pas le nombre deux cents; c'est devant eux que se retira le général Collin et la milice cracovienne, composée de soldats autrichiens. Dès-lors la république, avec une population de plus de cent trente mille âmes, se trouva seule, confiée à elle-même.

Voyons comment se groupèrent les divers élémens de la société indigène de ce pays. Ce qui participa franchement à ce mouvement et se constitua en gouvernement, n'était composé que du rebut de toutes

les classes. Le corps respectable de la société, la grande majorité des nobles et des propriétaires, des négocians, des savans, se tenaient à l'écart. Ce sont eux qui deux fois, après la retraite de vos troupes d'abord, après la retraite des insurgés ensuite, s'organisèrent en comité provisoire; ce sont eux encore qui composaient la garde de sûreté, à laquelle on est redevable du bon ordre qui, pendant ces tristes journées, n'a cessé de régner parmi la population. S'ils ont encouru le blâme d'avoir manqué de courage civique en laissant une bande se constituer en gouvernement, il faut leur tenir compte de ce que vos troupes, avant de les abandonner, les avaient désarmés. Ils firent preuve de dévoûment, en essuyant pour le bien public les affronts législatifs de la valetaille souveraine, avant qu'ils eussent à subir les outrages de vos enquêtes et les exactions de votre garnison.

Et quelle fut l'attitude de la population des campagnes? Ces paysans égorgèrent-ils ceux des nobles qui prirent part au mouvement? Massacrèrent-ils ceux de leurs prêtres qui, lâchement abandonnés dans cette calamité par leur pasteur, l'évêque Letowski, privés de direction et de conseils, s'étaient, de gré ou de force, joints à ce mouvement? La conduite de ce brave peuple fut aussi simple et saine que le sont ses croyances, ses mœurs et les instincts primitifs de son cœur; elle fut en harmonie avec les sentimens des autres classes de la société. Les paysans gardèrent une indifférence absolue, ils refusèrent tout concours.

Pourtant on n'avait négligé aucun genre de séduction : des promesses de propriété absolue, d'abolition de corvée sans indemnité, de partages des biens, furent prodiguées à pleines mains. Ce peuple resta froid ; il ne reçut pas seulement ces promesses avec méfiance, il les reçut avec mépris : il sentait qu'elles venaient de gens qui, n'ayant jamais rien possédé, n'entendaient point l'art de donner ; et, dans son gros bon sens, il trouvait que, qui donnait trop, ne donnait, au fond, rien.

Qui ne serait d'accord avec vous, mon Prince, quand vous parlez de la fin ignominieuse de l'insurrection de Cracovie? Ce dénoûment a un rapport parfait avec toute l'action. La noblesse polonaise repousse toute solidarité avec les auteurs de ces troubles : on n'y voit d'elle que l'absence de son concours; on y chercherait en vain l'honneur, les sentimens et les procédés qui nous ont de tout temps distingués. La faction du bouleversement social a enfin vu se réaliser son rêve. Elle a agi seule, à l'exclusion surtout de cette noblesse tant haïe et tant injuriée. Ce parti, à Cracovie, a fait preuve dans ses agens de ce qu'il pouvait et de ce qu'il valait. Tout en eux était servile, jusqu'à leur manière de concevoir la liberté, qu'ils ne comprirent que comme affront et oppression de ceux qui ont été quelque chose avant eux. On les a vus à l'œuvre, le pays les a jugés : il ne reste après eux que le dégoût. Avec les générations à venir ils compteront plus tard : on leur demandera au profit de qui

ils ont achevé en Gallicie de ronger ce lien instinctif de confiance et d'attachement filial entre les nobles et leurs paysans, héritage tout slave de nos aïeux.

Dans les derniers mouvemens de Gallicie nous trouvons en présence les mêmes élémens indigènes, la noblesse et les paysans; mais ils sont séparés et contenus, à ce qu'on pourrait croire, par vos autorités constituées et par vos armées. Comment se fait-il que ces deux élémens, abandonnés à eux seuls, n'aient pas été aux prises à Cracovie, que, chez vous, ils se soient rués l'un sur l'autre, et que ce choc ait provoqué ces scènes d'horreur, qui auront un long retentissement dans les recoins du vieil édifice de votre empire?

Les rapports entre seigneur et paysan sous l'ancien régime polonais avaient un caractère patriarcal : c'était une communauté d'existence et d'intérêts, de travaux et d'occupations qui approchait beaucoup de la vie de famille. Il n'y avait pas de lois, de code, pour régler ces rapports, aussi peu qu'il y a des réglemens sur les rapports intérieurs entre parens et enfans. Cette société reposait sur les mœurs, qui se ressentaient de la douceur du caractère des Slaves occidentaux; elle était régie par l'influence de la morale chrétienne, si puissante dans ces temps de ferveur et de piété; aussi le prêtre de l'endroit, qui représentait les intérêts de la religion, était un membre nécessaire et honoré de cette famille rustique. Le paysan était exempt du service militaire, et la noblesse, payant peu d'impôts et

suivant un mode d'exploitation très simple, ne surchargeait pas ses sujets de devoirs seigneuriaux. Il y eut de bons et de mauvais maîtres, comme dans les familles on rencontre de bons et de mauvais procédés; l'état du paysan, quoique prospère en général, était sans garantie politique et par là sujet à l'arbitraire. Il n'y avait pas d'institutions pour réprimer les abus du maître, mais les mœurs les prévenaient en grande partie. Aussi dans les derniers temps de la république ne voit-on ni massacres, ni guerres intestines entre les nobles et les paysans. Celles qui eurent lieu dans les provinces orientales et russiennes, tenaient à des motifs religieux. Il est tout à fait contraire à la vérité de prétendre que, parmi la population polonaise des campagnes, il se conserve une tradition sur les anciennes cruautés des seigneurs.

Ce mode de rapport entre les deux classes de la société entravait si peu les progrès ultérieurs, que, dans la république de Cracovie, le rachat de la corvée a été effectué dans les domaines nationaux ainsi que dans les terres du clergé, ce qui ouvrait aux paysans des terres nobles la perspective d'une émancipation prochaine. De même dans le royaume de Pologne, où les rapports de seigneur à paysan conservent aussi sous le régime russe leur caractère slave primitif, le progrès graduel vers un état social amélioré ne se trouve nullement entravé. A l'exemple du gouvernement, qui a admis le rachat de la corvée dans une partie de ses anciens domaines, en imposant cette

obligation aux donataires auxquels ces biens ont été concédés, beaucoup de nobles, surtout parmi les grands propriétaires, ont également effectué le rachat de la corvée.

Or, quelle a été l'action du régime autrichien sur ces rapports primitifs de la société polonaise ? Voyez à quel point les doctrines de vos scribes se trouvent ici en défaut. Ils préconisent vos règlemens ruraux ou agraires et administratifs; ils exaltent leur influence salutaire sur les populations de la Gallicie; et quand il s'agit d'expliquer à l'Europe épouvantée l'abrutissement de ces masses, ce sont alors les nobles polonais que vous accusez d'avoir démoralisé ce peuple.

Si la noblesse polonaise est responsable de l'état moral du paysan gallicien, si c'est elle qui, pendant ces soixante-dix ans, a présidé aux destinées de ces populations, où est alors l'excellence tant vantée de votre législation ? Votre régime de soixante-dix ans a donc été impuissant. Mais c'est une accusation trop grave à porter contre un gouvernement monarchique; ce sont donc vos lois qui ont régné en souveraines. La noblesse n'est donc pas responsable de l'état actuel du paysan, et c'est votre régime qui a dépravé ce peuple, dénaturé son caractère, jusqu'à le rendre ingrat, avide, féroce et impie.

Préférez-vous avoir été impuissant ou corrupteur ? Nous prétendons vous prouver qu'en Gallicie vous avez été l'un et l'autre : vous avez commencé par

une longue dépravation, vous avez fini par l'impuissance.

Vos ordonnances laissèrent subsister les rapports constitutifs de la sujétion, mais elles ne conservèrent que la charpente sèche et décharnée des anciennes relations sous le titre de justice patrimoniale, que le maître était tenu d'exercer par des mains mercenaires, le plus souvent corrompues; le bien-fonds possédé par le paysan fut déclaré incommutable à l'égard du seigneur, et sous ce rapport, la position du premier fut mieux garantie contre l'arbitraire du maître. Toutefois ces règlemens s'arrêtèrent là. Ils n'émancipèrent pas le paysan, ils maintinrent la corvée, mais ils introduisirent des dispositions tracassières pour régler, dans les moindres détails, ce qui ne peut être régi que par les mœurs. Une vaste carrière s'ouvrit à la chicane et à l'arbitraire des employés de cercle; à la morale instinctive et pieuse des rapports primitifs, fut substituée une légalité minutieuse et pédantesque, et le litige devint permanent. Ce qui avait été, dans l'ancien état de l'institution, une source intarissable de sentimens généreux et élevés de la part du maître, de respect filial, de dévoûment et de confiance de la part du paysan, devint par degré une source de méfiance réciproque, de cupidité, de jalousie et de mauvaises passions de tout genre. Après avoir démoli pièce à pièce l'ancienne autorité du maître, on lui délégua des fonctions nouvelles et odieuses, dont l'exercice répugnait à la nature des

anciens rapports, au caractère national et aux mœurs du pays : la perception, au profit du fisc, des impôts onéreux dont on greva le paysan, et la levée des conscrits.

Et à qui passa l'héritage des anciens seigneurs? Ce n'était pas, comme en Prusse, à des employés éclairés se distinguant par leur tenue morale. Votre législation donna naissance en Gallicie à cette classe d'employés privés, de mandataires, de *justiciaires*, comme on les y appelle, dont rien n'approche dans aucun pays pour la dépravation, la perfidie et l'état moral abject. Commis du maître et en même temps fonctionnaires du gouvernement, ils ont trouvé le secret de réunir la bassesse à l'insolence. Ajoutons-y l'action des écrivains consultans, des employés inférieurs, des commis de bureau dans vos administrations de cercle; toute cette lèpre enfin qui doit son origine et sa croissance à la corruption des rapports entre maître et paysan. Ces misérables tirent leur subsistance des altercations intestines des nobles et de leurs sujets, et en envenimant leur haine, ils l'exploitent sous la sauvegarde de vos réglemens. Vos employés de cercle en Gallicie, de tout temps rebut de la classe des fonctionnaires de votre monarchie, avaient pour mission spéciale d'inspirer aux paysans des sentimens hostiles à l'égard de leurs maîtres, de réaliser sur cette terre promise toutes les maximes de cette science occulte qui se résume dans ces mots: *Divide et impera*.

Le curé de la paroisse, qui dans l'ancien ordre des

choses travaillait au nom de la religion à épurer les relations réciproques, fut de plus en plus mis de côté : et qui donc hérita de l'influence du prêtre? Ce ne furent pas des écoles primaires bien dotées et sagement organisées; car c'est un fait reconnu et digne d'attention que la Gallicie manque en grande partie d'écoles de campagne. Les scribes de votre loi diront-ils encore ici que c'est la noblesse polonaise qui a empêché la propagation de ces établissemens. Comment se ferait-il que vos règlemens si puissans à dépouiller les nobles de leur ancienne autorité, à détruire tous les pouvoirs tutélaires qui relevaient et soutenaient le moral du peuple, n'aient été impuissans que là où il s'agissait de les remplacer par des influences nouvelles appropriés aux progrès de la société? C'est une calomnie de prétendre que la noblesse polonaise ait jamais entravé les desseins des gouvernemens en faveur de l'instruction du peuple. Souvent elle a sous ce rapport, elle-même, rencontré des difficultés. Les autorités prussiennes ont-elles jamais eu à se plaindre dans le grand duché de Posen de quelques entraves qu'aurait élevées la noblesse polonaise contre l'établissement des écoles de campagne? Ne sait-on pas qu'en dehors de l'action du gouvernement, il s'est formé dans cette province une société, composée en grande partie de nobles polonais, et ayant pour objet de porter des secours à la jeunesse pauvre de toutes les classes qui se dévoue aux études? Mais on incrimine cette association; car

telle est la justice des Allemands à notre égard : les docteurs de l'ancienne loi autrichienne, nous accusant de leurs propres méfaits, nous reprochent d'avoir entravé l'instruction du peuple, tandis que les docteurs de la nouvelle loi prussienne jettent le blâme sur nous, pour avoir trop favorisé cette instruction, pour leur avoir enlevé le mérite d'emporter de force ce à quoi nous avons coopéré avec joie.

C'est un des mots les plus judicieux de Montesquieu : Qu'il ne faut pas faire par les lois ce que l'on peut faire par les mœurs. Les rapports qu'implique la corvée, ou doivent être laissés intacts par la main du législateur, sous l'empire des mœurs, tels qu'ils sont encore aujourd'hui sous le régime russe; ou bien ils doivent être tout à fait dissous avec indemnité, ainsi qu'ils l'ont été en Prusse, où le paysan n'est plus que le voisin de son ancien maître et n'a, comme affaire, rien à démêler avec lui. C'est dans ce dernier cas seulement qu'une législation agraire ou rurale est à sa place, et qu'elle mérite ce nom, pouvant être forte, nette et précise. Votre législation Joséphine, sans détruire l'ancien édifice, lui enlève tous soutiens, elle le laisse crouler pièce à pièce depuis soixante-dix ans, sans rien élever à sa place.

En Prusse, avant d'arriver à l'émancipation, on publia quelques règlemens pour régulariser la corvée et fixer la position du paysan; ils furent sobres, strictement appropriés au besoin d'une position transitoire : ils furent sans arrière-pensée. Vos règle-

mens ruraux ont été fixes pendant toute la durée de votre régime; ils ont constitué comme état normal ce qui eût à peine été supportable comme transition. Ajoutons à tout cela que ces lois immuables rendirent presque impossibles tout progrès, toute amélioration de ces tristes rapports par des transactions entre le maître et son sujet corvéable. C'est ce qui explique pourquoi malgré les bonnes intentions de beaucoup de propriétaires, la Gallicie, sous le rapport du rachat de la corvée, est en arrière de toutes les autres provinces polonaises. Il y eut en Gallicie des seigneurs qui luttèrent contre cet esprit corrosif et irritant du nouvel ordre de choses; ceux qui par des efforts et des sacrifices extraordinaires réussirent à résister, continuaient à se faire respecter, adorer même par leurs paysans; ce n'était pas par suite de vos règlemens, mais en dépit de ces règlemens. Et ceux-là mêmes, dans les derniers événemens, subirent le sort de tous les autres; les meilleurs maîtres furent recherchés de préférence pour être assassinés.

La Gallicie fut le pays le plus travaillé par les émissaires du parti démagogique de l'émigration, parce qu'ils savaient que c'était leur terre promise, et c'est là qu'ils réussirent à merveille. C'est que les effets de votre législation sur les rapports de maître à paysan, se rencontrent avec les tendances de ce parti. Et qui pourrait s'en étonner? Comme eux, vous avez voulu broyer la société polonaise, eux au profit du communisme, vous au profit du pouvoir. Dans les

provinces polonaises soumises au régime russe, le procès entre le maître et le paysan n'était pas même entamé, les appétits des masses n'étaient pas éveillés, les doctrines subversives n'y avaient pas de prise; dans le grand duché de Posen le procès était jugé, terminé depuis longtemps, les paysans, élevés à la condition d'un ordre de l'État, virent leur position sociale clairement tracée et assurée; devenus citoyens ils cessèrent d'être les sujets de leurs anciens seigneurs. En Gallicie seulement le débat s'agitait, rendu permanent par vos agens; votre législation n'avait pas tranché le mot, elle ne s'était pas résumée sur la condition du paysan : sa situation était indéfinissable pour lui-même; resté sujet du maître il avait passé sous la dépendance de vos *Starostes*, il ne savait ni ce qu'il n'était plus, ni ce qu'il était encore, ni ce qu'il était devenu, ni ce qu'il serait; et il s'ouvrit bientôt pour les appétits dévorans de ces masses, une large et sombre carrière. Les émissaires du communisme par principe, les capitaines de vos cercles, par haine du nom polonais et par pusillanimité, n'ont fait que pousser le peuple vers l'abîme sur cette pente où votre législation le plaçait.

Le parti communiste en Gallicie se recruta surtout dans cette classe d'employés privés, plante parasite de la corruption des anciens rapports de maître à paysan. Si à côté de cela la classe des nobles propriétaires et celle du clergé, fournirent en Gallicie à ce parti un contingent beaucoup plus grand que

dans aucune autre province polonaise, c'est encore là un effet des conjonctures locales. Du temps de l'ancienne Pologne, cette vie publique que menaient nos pères, ces diètes, ces confédérations, ces guerres, tout en produisant dans l'État des frémissemens anarchiques, ont été un ressort puissant pour former au sein de cette noblesse souveraine, ces âmes fières, hardies, généreuses, entreprenantes et dévouées, qui nous acquirent l'estime des contemporains jusque dans nos malheurs. Notre noblesse n'a-t-elle pas été enthousiaste de lumière, jalouse de s'approprier tout ce que le progrès du siècle amenait de grand et de beau ? En se dévouant maintes fois au rétablissement de la patrie est-elle jamais descendue au-dessous d'elle-même pour s'égarer dans les mauvaises doctrines ; c'était au contraire l'ordre avec tous ses bienfaits, avec toutes ses richesses sociales, qu'elle aspirait à rétablir. A ces nobles occupations succéda pour elle chez vous une vie mesquine d'altercations et de chicanes quotidiennes, alimentées par les haineux dépositaires de vos lois. Vos écoles publiques, arriérées sous tous les points de vue, appelées à élever les enfans de tels pères, ne pouvaient guère remplir leurs âmes de ces préoccupations fortes, ni fournir un aliment propre à leur bouillante activité. C'est par ce vide moral que les maximes subversives pénétrèrent jusqu'à eux. D'ailleurs, dans ces derniers temps, ces nobles avaient entendu lancer contre eux tant d'accusations, tant de reproches et par vos vieux

docteurs et par les idéologues de la jeune démagogie, que quelques-uns d'entre eux commencèrent à douter d'eux-mêmes, de la légitimité de leur position sociale, et que, croyant devoir la résigner, ils descendirent dans l'abîme pour se régénérer dans les flots de ce qu'on prétendait être le dernier progrès du siècle. Loin d'agir sous l'influence de l'intérêt personnel ou de ce calcul perfide que vous leur supposez, mon Prince, ils étaient pour la plupart de bonne foi, c'est un sentiment honorable qui les jeta dans l'erreur. La grande majorité de nos nobles est restée fidèle à son caractère. Conservant, comme ils l'ont toujours fait, le courage de leur position, ils ne la renient jamais, ils tâchent de la remplir dignement. Les derniers écarts d'un petit nombre, les turpitudes du parti anti-social récemment dévoilées, n'ont fait que ranimer en eux le sentiment de ce qui leur sied. Oui, nous continuerons à garder la même assurance et vis-à-vis des destructeurs au nom de l'anarchie, et vis-à-vis des destructeurs au nom du pouvoir.

Une partie de ce qui vient d'être dit s'applique aussi au clergé de Gallicie. Dans vos facultés de théologie, dans vos séminaires, pénétra sous l'empereur Joseph la philosophie allemande de la fin du dernier siècle, dans toute l'aridité de son rationalisme. Ce ferment resta là. Les tendances rétrogrades des administrations subséquentes fermèrent ces établissemens aux progrès ultérieurs de la vraie science. La majeure partie du clergé séculier perdit l'ancienne sim-

plicité de ses croyances, sans atteindre à la foi intelligente. Il en est résulté un esprit de doute et d'indifférence, qui rendit une partie de ce clergé accessible à toutes les maximes subversives. La place, que la piété et les saines doctrines chrétiennes devaient prendre dans leur cœur, se trouva déserte : de ce côté aussi un vaste champ s'ouvrit à l'action de toutes les mauvaises passions, de tous les mauvais principes. Au lieu de réformer ce clergé séculier, dont l'état intellectuel et moral constitue dans un pays catholique la véritable sève d'une vie religieuse et chrétienne, votre gouvernement fondait en Gallicie des couvens de jésuites, et des congrégations qui en dépendent. Bientôt vous alliez éprouver, si l'exaltation de quelques-uns est une compensation pour le manque de piété dans les masses. Beaucoup d'ecclésiastiques honorables ne se laissèrent pas gagner par cette corruption. Plusieurs, lorsque les massacres commencèrent, voyant l'ordre social laissé sans défense, se levèrent au nom de la religion pour arrêter l'effervescence du crime ; ils furent massacrés comme ennemis de l'empereur. Dans cette procession sortie de Cracovie, vous savez combien de prêtres respectables prirent la croix, sans pensée politique, par le seul sentiment de leurs devoirs les plus sacrés, dans l'intention de faire rentrer les scélérats dans la voie du Seigneur ; vous n'ignorez pas combien de ces nouveaux croisés furent tués à Podgórze ou jetés dans la Vistule par les soldats de ce

général qui, là seulement, retrouva son courage.

Cet état social désorganisé de toute manière (ce sont là les paroles que vous employez dans votre dépêche en parlant du territoire de Cracovie) frappait depuis longtemps l'attention des hommes bien pensans de la Gallicie et les remplissait d'angoisses pour l'avenir; tout le monde sentait la nécessité d'une nouvelle intervention du législateur dans les rapports de maître à paysan; et les États de la Gallicie finirent par adresser au gouvernement une demande formelle à ce sujet. Vous connaissiez parfaitement cet état du pays, mon Prince; on en a la preuve dans votre dépêche citée par M. Guizot le 13 mars, dans laquelle vous dites : « Je crains une insurrection des paysans contre les nobles, je crains qu'une complication sociale n'aggrave pour nous les difficultés de la situation politique ». Mais au lieu de vous borner à exprimer vos appréhensions en France, pourquoi n'exprimiez-vous pas en même temps vos volontés en Gallicie? Un règlement, réformant les rapports agraires, aurait été plus efficace pour calmer les esprits et prévenir les commotions, que tous ceux que la sagesse législative la plus consommée pourra imaginer après coup. Pourquoi donc ne vous êtes-vous pas empressé de satisfaire à la demande des États de la Gallicie? Vous devez avoir eu de fortes raisons pour agir de la sorte. Au surplus le gouvernement de la Gallicie était depuis longtemps instruit et de l'action des émissaires et des projets des conspirateurs; on savait le jour fixé

pour le mouvement, on en faisait part aux capitaines de cercle. Pourquoi n'agit-on pas alors, comme a fait le gouvernement prussien? Pourquoi ne prévint-on pas le mouvement, en arrêtant les conspirateurs? En Prusse le gouvernement d'un roi juste et magnanime ne tenait pas à augmenter le nombre des victimes. Vous, au contraire, que faisiez-vous? Vous donniez des instructions sur l'armement des paysans, sur la tactique à observer par ces masses vis-à-vis de leurs maîtres. Au lieu de gouverner, vous conspiriez à votre tour. Ces paysans ainsi préparés que font-ils, lorsque les premiers mouvemens, dans quelques endroits épars de la Gallicie, éclatent parmi les conspirateurs? Ces paysans de votre école ne font pas comme firent les paysans de Cracovie; ils ne se bornent pas à résister, à se soustraire aux injonctions des nobles, aux exhortations de quelques prêtres : ils s'adressent aux fonctionnaires du souverain, c'est à vous qu'ils demandent des ordres.

Les capitaines de cercle que répondent-ils? Leur rappellent-ils que la vindicte publique, la poursuite, le jugement des coupables est un droit de la souveraineté; qu'en empiétant sur les attributions de la justice du pays, ils empiéteraient également sur la majesté sacrée du monarque, protecteur naturel de toutes les classes de ses sujets? Pas du tout. Bien loin de leur dire cela, de leur recommander de se borner strictement à la résistance, vos autorités leur recommandent d'agir, de se saisir de leurs seigneurs et

de les livrer de quelque manière que ce soit. Et voyez, je ne prétends pas ici qu'une récompense ait été d'avance promise aux assassins; l'eût-elle été, ce fait, qui n'est pas encore suffisamment avéré, serait dans l'ensemble de ce que votre gouvernement a commis à l'égard de notre race, à peine digne d'être relevé. Ces injonctions sont exécutées en un clin d'œil. L'œuvre de soixante-dix ans porte fruit dans ces quelques jours, et des voitures remplies de cadavres', de blessés, de prisonniers, sont amenées dans les chefs-lieux des cercles.

Vos autorités saisissent-elles les coupables, les punissent-elles pour avoir usurpé les fonctions de la justice du pays? Non. Vos capitaines de cercle reçoivent d'office les corps de ces victimes, accompagnés des procès-verbaux du meurtre rédigés par les meurtriers, et pour récompenser leur loyauté et leur zèle ils leur paient le prix des têtes ainsi livrées. La nouvelle de ce genre de rapports entre l'autorité et les paysans, le récit de la récompense accordée se répand et fait le tour du pays. Aucun noble n'est plus ni coupable ni innocent, ni suspect ni hors de soupçon, aucun seigneur n'est plus ni bon ni mauvais : ces distinctions trop subtiles disparaissent. C'est alors que, comme vous dites, mon Prince, l'action de vos excellentes institutions put être appréciée. Les campagnes se lèvent contre les châteaux, contre les maisons des nobles, contre les presbytères; des familles entières, leurs serviteurs, tombent sous la main de

ces bandes féroces qui parcourent le pays. Vos troupes pendant ces massacres prennent-elles la défense de l'ordre public, de l'autorité méconnue? Nullement. Vos guerriers, vos vétérans assistent à ces exploits comme à un combat de gladiateurs, et même, ces bandes en beaucoup d'endroits commandées par vos soldats, marchent avec les détachemens de vos légions sous les mêmes glorieux drapeaux!

Je ne reproduirai pas des détails trop connus, mais je ne puis me taire sur cette respectable famille des Bogusz et sur son chef, vieillard de 87 ans, dans la ruine duquel se résument en quelque sorte les dernières destinées de notre pays. Il avait connu la Pologne avant tous les attentats commis contre elle. Il n'avait jamais ouï ses pères parler d'un massacre de nobles par les paysans de ces contrées. Il avait vu agoniser et mourir sa patrie : lui survivant après l'avoir servie dans la personne du dernier de ses rois, l'acte par lequel la Pologne fut condamnée à mort, il l'avait entendu justifier par les bienfaits dont toutes les classes devaient désormais jouir sous l'égide d'un gouvernement fort, civilisé et paternel; et au déclin de ses jours, sans faute aucune, sans reproche, au terme d'une carrière marquée par l'honneur, il voit maltraiter ses fils et tous les siens, il voit immoler autour de lui à une idole que les assassins osent appeler empereur, cette noblesse qui l'honorait comme un père. Il aura reçu la mort, non pas comme un malheur, mais comme un bienfait, et à l'instant suprême

il aura ressenti derechef l'ancienne douleur que lui avait causée la perte de la patrie; il aura senti qu'avec la Pologne ont disparu aussi pour lui et pour toute cette antique noblesse, jadis souveraine de ces contrées, les garanties de la société humaine; tournant son âme vers Dieu, et se reportant dans le passé, il aura expiré avec une lueur de l'ancien orgueil polonais sur son front ridé par l'âge, et aujourd'hui ensanglanté par le fer des assassins. L'exterminateur de toute cette maison fut ce forçat libéré qui s'est acquis dans ces désordres une si déplorable renommée, comme un des principaux chefs du mouvement; entre lui et les autorités du cercle de Farnou s'établirent des rapports continuels, et cet homme se vantant lui-même du nombre de nobles tombés sous sa main, n'a cessé pendant longtemps d'être en conférence avec les employés impériaux. Par un renversement, je ne dirai pas de tous les principes, mais des idées les plus simples, du sens commun même, renversement pour l'expression duquel les mots de la langue refusent leur service, ce Szela se vit investi des fonctions d'assassin officiel, un scélérat fut revêtu, comme tel, d'un caractère public.

Peut-etre direz-vous : « C'était là le seul moyen de nous conserver ce pays. » Mon Prince, descendons dans les caveaux où gisent les ossemens de vos monarques; là avec l'assurance d'une conscience chrétienne hasardons cette demande : fallait-il à ce prix conserver la Gallicie à leur maison?... Vous en-

tendez ces tombeaux qui frémissent; les manes d'une grande et pieuse impératrice se lèvent les premiers, l'ombre épouvantée de Kaunitz vous apparaît aussi... et ils ont répondu.

Mais enfin paraît en Gallicie un rayon de lumière. Le capitaine du cercle de Wadowice publie le 28 février une proclamation par laquelle il recommande aux paysans d'épargner *les personnes non suspectes*. Ainsi la distinction de coupable et d'innocent, de vindicte publique et de meurtre, est et demeure effacée, on distingue seulement entre les suspects et ceux qui ne le sont pas!

Mais qui sont donc les suspects, et vis-à-vis de qui le sont-ils? On ne publie pas de listes de proscrits; les masses effrénées doivent juger quiconque se trouve dans la catégorie des suspects. Animés par cet acte qui légitime leur œuvre, les scélérats la continuent : ceux qui auraient péri comme nobles, succombent comme suspects; et pour signal de mort le cri de *Vive l'empereur!* retentit toujours.

Que fîtes-vous alors à Vienne? Ne vous sentant pas maître de réprimer ce désordre social, vous prîtes le parti de ne pas le condamner, de le reconnaître, de le ratifier. Vous publiâtes cette mémorable proclamation de l'empereur, du 12 mars, par laquelle vous *remerciez* les loyales populations de la Gallicie de leur fidélité envers le souverain, en leur recommandant simplement de reprendre leurs occupations habituelles. Ce manifeste, comme actions de grâce ren-

dues aux coupables, est plus qu'une amnistie; et si ce nom lui manque c'est qu'à la face de l'Europe il n'aurait pas été séant de nommer la chose par son nom. En même temps vous remerciez vos troupes pour leur courage, vos fonctionnaires pour leur présence d'esprit. Bien plus encore; dans cette dépêche à laquelle nous répondons, vous faites l'apologie de ces massacres, vous les élevez à la hauteur des grands principes sociaux, vous y faites voir la célébration des mystères de la légitimité. Ainsi l'action du gouvernement autrichien accompagne cette catastrophe dans chacune de ses phases. Votre régime corrupteur, votre haine de la nationalité polonaise dont la noblesse a toujours été le principal soutien, préparent le désastre; la lâcheté de vos employés le provoque et le laisse accomplir. Votre faiblesse vous enchaîne à suivre le courant; d'impuissance en impuissance vous vous voyez complice du crime; de nécessité en nécessité vous arrivez à le sanctifier.

Mais l'action de votre gouvernement ne s'arrête pas là. Enfin vous montrez de l'énergie, et contre qui? et quelle énergie, grand Dieu! C'est encore l'énergie du faible, l'énergie d'une conscience tourmentée, cette énergie qui s'acharne contre l'adversaire terrassé, qui se dresse contre le danger passé. C'est dans vos enquêtes, dans vos accusations, dans l'occupation d'une cité qui se désarme elle-même, que vous montrez votre vigueur. Pour expliquer la retraite du corps du général Collin de Cracovie, retraite qui chez

le peuple polonais a fait revivre le souvenir de certains exploits guerriers de l'année 1809, pour expliquer cette levée des paysans suscitée par vous, il vous faut augmenter le nombre des coupables, l'étendue des conspirations. L'esprit qui anime votre dépêche, dans laquelle vous incriminez le corps de notre noblesse, et qualifiez la révolte de Cracovie de révolution ardente, est l'indice des tendances sous l'influence desquelles agiront vos commissions d'enquête. Ces recherches vous appartenaient de droit à Léopol; vous en avez enlevé la direction à Cracovie. En Gallicie la besogne de vos juges d'instruction paraît devoir être simple; vous n'avez probablement pas beaucoup de coupables à rechercher; par un heureux hasard, dans le massacre des suspects et des innocens, les criminels qu'il y aura eu auront aussi été atteints. Ces enquêtes donc se résumeront dans ce qu'avait en vue Napoléon, lorsqu'il disait de quelqu'un : « C'est un de ces lâches qui crachent sur un cadavre. » Mais à Cracovie, dans cette république privée encore des bienfaits de vos institutions municipales, votre position est plus complexe. Ici vous êtes appelé à créer des coupables parmi ceux justement qui, par leur situation, ont été les plus éloignés de tout concours; parmi ceux dont, à en juger par vos tressaillemens de Gallicie, vous auriez pu avoir peur, et que, par conséquent, vous désirez trouver criminels. A Léopol il s'agit seulement de justifier Szela, à Cracovie il faudra en quelque sorte le remplacer.

Pourquoi, mon Prince, ne vois-je plus à vos côtés votre ami de tant d'années, M. de Gentz, l'illustre commentateur de Burke; je lui demanderais de plaider en cette circonstance, la cause de la noblesse polonaise et de vous faire voir avec les propres paroles de la confession de foi politique de toute votre vie, dans notre désastre, cette légitimité outragée au nom de laquelle vous venez de consommer notre ruine. La destruction de la noblesse en Gallicie se borne-t-elle à ceux qui ont péri? Ceux qui ont survécu sont-ils encore quelque chose? Quand un ordre entier d'habitans d'un pays se sent à la merci de l'autre, quand tous les jours il est exposé à entendre leurs menaces impunies, à subir leur dédain outrageant; quand ainsi sa position est toute précaire, son avenir compromis; quand presque tous ses membres sont réduits à la condition de fugitifs et d'exilés, alors il ne pèse plus dans la balance de l'équilibre social, il n'est plus rien par lui-même. Anéantir un ordre de l'État en faveur des autres ordres ou en faveur du pouvoir, de ses calculs et de ses craintes, et, qui plus est, anéantir un ordre par un autre, détruire la noblesse par les paysans sous prétexte de veiller aux intérêts du trône, votre droit s'étendait-il jusque-là? Au moment où pour la première fois vous portâtes la main sur l'existence de la république polonaise, cette noblesse, que vous détruisez aujourd'hui, était le vrai, le légitime souverain du pays. L'autorité royale, la population des campagnes, celle des villes, ne pe-

saient que d'une manière secondaire dans la balance de ce corps politique. Vous prîtes et la part du roi qui était peu de chose, et toute la souveraineté politique dont cette noblesse dut se démettre. Eussiez-vous fait dans cet héritage la part de votre empereur aussi large que possible, fussiez-vous allé jusqu'aux dernières limites de cette sphère, vous étiez dans votre droit. Mais, après s'être dépouillée de son pouvoir politique, cette noblesse restait un ordre de l'État à côté des autres ordres; ici commençait sa légitimité à elle. Circonscrire la situation sociale de cette noblesse, situation jadis exclusive, la faire rentrer dans des dimensions compatibles avec l'existence simultanée des autres classes, vous étiez encore en droit de le faire. Cette noblesse, elle-même, dans les derniers temps de l'exercice de sa puissance, avait mis la société polonaise sur cette pente, en ouvrant aux classes, jusqu'alors exclues, une voie d'émancipation progressive qui, pendant le laps de temps écoulé depuis, aurait pu les conduire bien près de ces progrès qu'aujourd'hui on nous reproche de n'avoir pas accomplis, quand chez d'autres aussi on y songeait à peine. Notre légitimité comme principal corps de l'État, cette base historique de nos droits en Gallicie, l'emportait sur la vôtre. Nos races avaient possédé depuis un temps immémorial ces manoirs dévastés aujourd'hui; et quant à votre autorité au milieu de nous, on se rappelle fort bien la date du parchemin qui l'a créée, on connaît à merveille la teneur de ses

titres. En nous, vous avez porté atteinte au principe sur lequel repose également l'existence de tous les autres corps de l'État, l'existence de votre société entière et le pouvoir de votre monarque. Oui, dans l'œuvre de Gallicie on a vu votre légitimité, pour sa plus grande gloire, dévorer ses propres membres.

Quand en France se leva cette démocratie grande et vigoureuse qui aurait rougi des misérables démagogies de nos jours, et qu'elle fit périr la noblesse, ce ne fut pas par une dérogation au principe, mais la conséquence d'un nouvel ordre de choses : le même principe fit succomber le trône. Alors la guillotine, sans rancune et sans insulte, jouait au nom d'une société nouvelle, et *la Marseillaise*, hymne de l'avenir, retentissait autour d'elle. Cet avenir ne tarda pas à s'ouvrir pour tout le monde ; beaucoup de nobles qui avaient survécu à la ruine de leurs frères, vinrent se régénérer à cette source nouvelle, et trouvèrent dans les bienfaits sociaux, qu'ils partageaient avec tous les citoyens, des compensations pour ce qu'ils avaient perdu ; la gloire nouvelle dont ils eurent aussi leur part, vint accroître leur ancien honneur, leurs anciens souvenirs. Mais vous, à la place du vieil ordre de choses dont vous nous enlevez les dernières garanties, que substituez-vous? Vous voulez continuer cet ordre de choses avec les principes que votre bouche professe, et vos actions viennent leur donner un sanglant démenti. Vous poursuivez fièrement votre marche, atteint que vous êtes

de la plus grave des maladies d'un gouvernement, celle de se mentir à soi-même.

Et quel avenir ouvrez-vous à cette noblesse brisée? Les ignobles voix dont retentissent vos journaux mercenaires, c'est là *la Marseillaise* de vos Brant, de vos Breindl, de vos Benedik, de vos Szela, c'est là le chant de votre nouvelle alliance avec les bandes de Gallicie. Vous repousserez cette noblesse dans la situation précédente que vous lui avez faite, situation enrichie d'une ignominie nouvelle, et vous nous ferez végéter de cette vie, propre à votre régime, de cette vie sans intérêt, sans élévation, sans gloire, sans salut.

Vous avez bien des fois, dans vos notes, dans vos déclarations, dans vos protocoles, dans vos traités, à ce grand congrès de Vienne surtout, professé votre respect pour la nationalité polonaise; qu'est-elle devenue entre vos mains? Depuis nombre d'années déjà vous n'aviez que cajoleries et promesses pour notre peuple des campagnes, que reproches et blâmes pour la noblesse polonaise: il semblerait donc que c'est dans le peuple que résidait notre nationalité, objet de vos attentions. Mais sur ces entrefaites, distillant goutte à goutte dans l'esprit du peuple votre rancune d'origine étrangère, vous êtes parvenu à lui persuader qu'il n'était pas Polonais, que les Polonais, c'étaient les nobles seulement, et que ces nobles étaient aussi bien les ennemis du peuple que des Allemands. Il ne restait donc que la noblesse pour sanctuaire de cette

nationalité tant estimée par vous. Eh bien ! la noblesse polonaise, dans cette grande journée de corvée sanglante, vous la laissez extirper par vos loyaux paysans, comme la mauvaise herbe de vos champs, et dès ce moment, mon Prince, ce qui avait été jusque-là nationalité polonaise, vous le flétrissez du nom de polonisme. Encore une fois, dites-nous, dites-nous de bonne foi, où est cette nationalité pour laquelle à tant de reprises vous avez témoigné votre estime ?

En vain voudrait-on se le dissimuler, le fait qui vient de se consommer en Gallicie, est depuis le partage de la Pologne, l'événement le plus important pour l'Europe orientale. Alors un grand pays avait été partagé ; c'était là un partage extérieur, la lacération du territoire ; les élémens constitutifs de cette société étaient restés intacts, le coup n'avait pas atteint le cœur de la nation. Là vivait encore cette nationalité tant chérie par l'Europe, si bien protégée depuis par ses sympathies, si efficacement défendue par ses discours ! Car elle ne consistait pas seulement dans la langue ; cette langue nous était chère, comme expression, comme organe des instincts, des sentimens, des pensées les plus intimes, des rêves, des souvenirs de tout notre peuple. Et quelle était donc la source vivifiante et sacrée de tout ceci, qui constituait notre génie national ? C'était cette union étroite et traditionnelle entre le gentilhomme et le peuple des campagnes ; c'étaient les mœurs, les usages ; c'étaient toutes ces belles inspirations, cette confiance mu-

tuelle et tous ces généreux exploits dans lesquels s'épanchait, sans tarir, l'âme de la nation. Par l'effet de vos mesures, préparées de longue main, et dont l'œuvre de Gallicie n'est que le dernier résultat, cette nation se trouve enfin décomposée, dissoute dans ses élémens. Depuis que ces membres de la grande famille, les nobles et les paysans sont excités et soulevés les uns contre les autres, depuis que cette société déchire ses propres entrailles, il n'y a plus de nation polonaise. La portée des événemens de Gallicie ne s'arrête pas aux contrées qui ont été le théâtre du carnage, elle ne s'arrête pas même aux frontières de cette province ; non, ce n'est pas là toute votre œuvre. Son effet moral pénètre partout où il y a des nobles et des paysans polonais. Depuis que ce récit funeste parcourt nos plaines, une morne tristesse pèse sur le pays. De sinistres rumeurs, préludes ordinaires d'une plus triste réalité, à laquelle tout le monde voudrait ne pas croire, parcourent ces contrées. L'ancienne confiance est ébranlée, le voisinage du maître et du paysan se change en embuscade, et la paix participe de toutes les agitations d'une suspension d'armes. La main de la bienfaisance se glace, arrêtée par l'appréhension que le bienfait ne perde sa pureté en devenant rançon un jour; le dévoûment est dépouillé de sa valeur par le soupçon qui s'y attache, et la gratitude a perdu son abandon par la crainte d'être accusée de faiblesse. Notre sommeil se change en cauchemar, nos veillées en frayeurs, et nos

journées deviennent une longue et cruelle angoisse. Le père de famille, en bénissant le soir ses enfans, leur adresse dans son cœur de secrets adieux. Le gentilhomme s'armerait, si on lui avait laissé de quoi se défendre, et l'honnête paysan frémit à l'idée de cette fatalité qui pourrait le pousser à imiter l'exemple que vous lui avez donné. Dans un pays où depuis longtemps la vie a perdu sa valeur et où le mépris de la mort s'est changé en habitude, une vive crainte a saisi les esprits ; on ne craint point le trépas, mais on frémit à l'idée de mourir de la main des siens, de ceux qu'on considère comme ses enfans. C'est de ce nom que dans nos mœurs polonaises s'appelaient nos paysans, avant que sous votre régime paternel ils n'eussent appris à assommer ceux que jusqu'à ce jour ils nommaient leurs pères. Oui, vous nous avez ravi leurs cœurs et vous avez enseigné le funeste secret de nous les enlever.

Jamais, pour rien au monde, vous ne nous avez vus supplians : aujourd'hui nous venons vous implorer. On dit en Gallicie que vous aimez à nous voir mourir : ôtez-nous la vie, mais de grâce, recevez-la comme la rançon de ce que vous nous avez enlevé ; prenez nos têtes, mais avant de les faire tomber, rendez-nous l'affection de nos paysans, et quand on nous tuera, ne faites plus que ce soit par leurs mains. Nous ne vous parlerons plus de notre ancienne patrie, puisque vous dites que c'est un crime de nous en souvenir ; nous ne vous parlerons pas des traités, puis-

que vous n'aimez pas que nous vous rappelions vos engagemens. Mais de grâce, souffrez que nous vous parlions de cette seule et unique nationalité, ou bien, si ce mot encore vous effarouche, que nous vous parlions de ce que vous pouvez nommer comme il vous plaira, de ce quelque chose, de cette existence que vous pourriez nous laisser mener sans qu'on s'en occupât : il n'en aurait été question dans aucun débat parlementaire, l'Europe l'aurait ignorée ou ne l'aurait pas comprise et personne à ce sujet ne vous aurait molesté. C'était un rien que cette existence, cela ne valait pas la peine d'être remarqué, et cependant ce rien, c'était tout pour nous, tout ce qui nous restait de nos anciennes richesses et de l'héritage de nos pères. C'était la vie avec ce peuple et au milieu de ce peuple, pour lui et par lui, que vous nous avez enlevée. Cette existence c'était la vie de campagne; vous avez tué pour nous la vie de campagne, cette seule vie publique et l'unique patrie qui nous était restée. Rendez-nous-la, rendez-nous les cœurs de nos paysans. — Hélas! nous ne les aurons plus, nous le savons bien. Vous les avez confisqués au profit de l'empereur. Vous dites, mon Prince, en avoir fait la base large de son trône. Depuis soixante-dix ans vous élargissez cette base, et de jour en jour vous nous refoulez sur nous-mêmes, si bien que, comme unique base de notre existence à nous, vous nous laissez le désespoir, c'est aussi tout ce qui nous reste de notre nationalité.

Un compte avec l'Autriche s'ouvre pour nous dans les livres éternels de la Providence; et la nouvelle page, mon Prince, c'est par votre nom qu'elle commence.

A la fin d'une longue et glorieuse carrière, avant de descendre dans la tombe, vos pieds ont glissé dans le sang. C'est le sang des descendans de cette noblesse qui jadis a versé le sien sous les remparts de Vienne. Des tours de l'antique château de nos rois, que vous changez en citadelle, on voit encore chaque nuit sur l'horizon bordé par les Carpathes, la lueur des feux qui consument nos campagnes. Mais en contemplant l'avenir, ne voyez-vous pas cette autre lueur, cette traînée sanglante qui partant de vos mains s'étend sur les têtes de la noble et antique race de Rodolphe de Habsbourg et de Marie-Thérèse, comme un nuage enflammé qui présage la foudre et l'incendie?

Pour ceux qui dans cette œuvre ont été de trop dociles instrumens, après les orgies du crime viendra le calme solitaire du remords, ils rencontreront les ombres de leurs victimes, auxquelles vous n'aurez pas fait ratifier le pardon accordé par vous à leurs meurtriers. Au nom des Bogusz, des Kotarski, des Rey, chaque Polonais s'inclinera avec respect. Ces veuves, ces orphelins qui ont survécu, deviendront un objet d'hospitalité et de culte pour tout Slave honnête homme. Ce seront les sœurs, les enfans de chacun de nous. Chaque maison se trouvera honorée de la poussière de leurs pieds. Les cris de leurs malédictions, qui

déjà ont retenti aux oreilles épouvantées d'un membre de votre famille impériale, se mêleront aux gémissemens du repentir des assassins. Viendra enfin le jour où les forçats libérés de vos prisons cesseront d'être les guides et les gardiens de ce peuple égaré. Ce peuple rude, mais jadis honnête et pieux, que votre régime rongeur et les influences de vos agens ont fait dégénérer en meurtrier, retrouvera au fond de sa conscience, ce Dieu qui est le vôtre et le nôtre, et que vous lui avez fait oublier pour le service de votre empereur. Votre amnistie n'aura pas lavé sa conscience. Il se sentira criminel et réprouvé, et le doigt de la justice divine, agissant dans ses instincts, lui fera découvrir celui qui l'a poussé au crime. C'est à cette source que remonteront un jour ses haines de tout le poids de ses remords. Les nouveaux ressentimens iront réveiller sous la cendre les haines immortelles de notre race slave contre les Allemands ; ces haines ressusciteront plus vivaces, et se dresseront contre l'Autriche plus saintes que jamais. Le massacre de Gallicie vivra dans la mémoire des tribus polonaises; il sera transmis de génération en génération par nos récits domestiques, par les chants de nos bardes, et se joignant au souvenir de tant d'autres cruautés autrichiennes, cette tradition roulera comme un tonnerre parmi les nations slaves, de peuplade en peuplade.

La Providence ne fera-t-elle pas surgir un jour celui qui s'emparera de tous ces malheurs, de ces outrages, de ces haines, de cet orgueil comprimé, de ces malé-

dictions, de ces douleurs et de ces souvenirs, et qui, attelant à son char ces furies éternelles, les lancera sur la route du destin, pour faire éclater une juste et mémorable vengeance? Les pas du vengeur sont-ils loin du seuil de votre porte? Est-il loin de nous, celui à qui il sera donné de réunir les membres épars des populations slaves, que vont grossir maintenant les races polonaises, immenses matériaux d'une construction nouvelle?

La dissolution de la nationalité polonaise n'est que l'une des faces du fait important qui s'accomplit dans cette partie de l'Europe : ce n'est là que la moitié de votre œuvre. Croyez-vous avoir fait gagner à la nationalité allemande le terrain que le nôtre a perdu?

C'est à Cracovie qu'on a vu pour la première fois un élan réciproque de la nationalité polonaise expirant sous le coup que vous lui portiez et de la nationalité russe qui accourait à elle. On le sait bien, cet effroi dont étaient pénétrés les habitans de Cracovie avant l'occupation de son territoire par les troupes réunies, n'était nullement l'effet de ce régime de dix jours, trop fastidieux pour être terrible. Non, cette impression se rapportait à vous, c'était contre les horreurs de Gallicie, dont le retour de vos troupes menaçait la république, qu'on implora l'arrivée des Russes. Ces acclamations générales de sympathie, ces cris de joie avec lesquels on les reçut, ne sonnèrent-ils pas à vos oreilles comme le chant d'un mariage dont devra naître un avenir tout nouveau? Comme les événemens

de Gallicie avaient retenti à Cracovie, le récit de cette arrivée et de cet accueil retentit à son tour en Gallicie, et déjà on a vu s'il y a porté fruit. Beaucoup de nobles, fuyant les excès de vos loyaux paysans, ont demandé un asile aux autorités russes. De la part des Russes, cette manière de se présenter à Cracovie n'est pas un fait isolé; leur conduite sur d'autres points s'y rapporte parfaitement. Il faut compter ici le châtiment de ces paysans galliciens que vos autorités, si rigides ordinairement sur le passage des frontières, n'empêchèrent pas de pénétrer dans le royaume de Pologne pour y faire la propagande du massacre. Ici appartient également la punition sévère de quelques paysans du royaume qui, infectés de cette contagion, saisirent et amenèrent à l'autorité des propriétaires qui leur étaient suspects, ce qui, chez vos starostes, était suffisant pour autoriser les violences. La noblesse polonaise a aussi reconnu avec gratitude combien les autorités du royaume se montrèrent attentives, dans les journaux du pays, à écarter tout ce qui respirait la haine, la calomnie et le mépris de cette noblesse. D'un autre côté, la nouvelle des négociations poursuivies à Rome a contribué à rassurer les esprits sur cette grave question de la liberté de conscience.

Certes, le gouvernement russe est sévère pour la noblesse polonaise, mais un Romanoff est trop bon gentilhomme pour laisser, même parmi ses ennemis, assommer ses semblables; il est trop consciencieux pour les détruire par mesure de précaution, et trop

homme d'honneur pour insulter ses victimes. L'autocrate, dominant d'une main égale toutes les classes de ses sujets, se garde bien de réprimer les révoltes des uns au moyen de guet-apens concertés avec les autres. Comme vous et avec vous, les Russes ont détrôné notre roi, nos institutions, nos libertés : ils laissent intact l'ordre social ; la vindicte publique, ils la font exercer d'une main de fer par les organes de leurs lois, et ils n'ont jamais aliéné à des assassins la souveraineté de leur czar. Leur régime rigoureux dédaigne d'avoir deux faces; ils n'affectent pas la mansuétude. Ils n'ont pas certains souvenirs d'exploits sur nos champs de bataille, à effacer à notre égard par des atrocités belliqueuses contre des malheureux sans armes. Une partie de nos anciennes mœurs trouve grâce à leurs yeux, comme reliques de la nationalité slave.

Votre conduite en Gallicie, où vous cimentez avec notre sang la base large de votre puissance, n'est pas non plus un fait isolé. Pendant qu'on y massacrait nos frères, votre dépêche, mon Prince, donna en Allemagne le signal d'un autre carnage, de cet acharnement journalier qui, presque dans tous les organes de ce qui devrait être l'opinion publique en Allemagne, fait main basse sur nos souvenirs, notre gloire et notre honneur. Ne vous en déplaise, vous êtes devenu populaire chez vous depuis que vous nous outragez. En Prusse, les calomnies les plus absurdes et les plus injurieuses pour la noblesse polonaise, s'accréditent tous les jours sous les yeux même des au-

torités du pays. Et vous savez s'il nous reste des moyens de défense, dans vos feuilles surtout et celles de la Prusse, où les attaques ne tarissent pas. Vos institutions germaniques nous ont, bien avant le débat, ôté la parole « *Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci quam tacere.* » Ma voix même, qui, la première, s'élevant du fond de notre pays, a dû enfin éclater, n'ose se faire entendre que sous la sauvegarde de l'anonyme.

Tout concourt à opérer un changement dans les dispositions des Polonais à l'égard de la Russie; un nouvel avenir se prépare. Il nous faut prendre un parti. A cette marche désordonnée et aventureuse que nous suivons jusqu'à ce jour, il nous faut, au moyen d'une résolution hardie, qui pourra faire saigner nos cœurs, substituer une conduite saine et tracée par les événemens. Au lieu de nous consumer à mendier une position à l'occident, nous pouvons, en rentrant en nous-mêmes, créer notre avenir dans la région opposée, et nous frayer une route dans les entrailles mêmes de cet immense empire. De plus en plus impuissans à nous rendre maîtres de notre destinée comme corps politique, comme État, nous pouvons en trouver une nouvelle comme individus de la même race. Souvent on a vu se débattre dans un long antagonisme des élémens appelés à se parfaire, à se tempérer, à se modifier réciproquement, pour trouver, en s'unissant, leur commune destinée. Ne se-

rait-ce pas le cas pour les deux nations slaves, acharnées jusque-là dans une guerre fratricide; et les atrocités de l'étranger n'auront-elles pas servi à accélérer le jour de leur reconnaissance, à faire surgir entre elles l'unité slave, dans le sentiment de laquelle pourront s'éteindre leurs haines. Dans la sévérité du régime qui pèse sur nous en Russie, nous sommes nous-mêmes de moitié. Ne commencerons-nous pas à vouloir librement ce que jusque-là nous n'avons fait que subir, à accepter de gré cette nécessité qui aujourd'hui nous enchaîne en rebelles? Aussitôt que nous aurons cessé de nous poser en esclaves, notre maître, malgré lui, sera devenu notre frère.

Dans l'empire romain, avec la distinction des races, avec l'esprit revêche des provinces, s'émoussa l'âpreté du régime et la morgue des proconsuls : alors le nom de Romain devint un collectif pour marquer cette fusion immense de toutes les nationalités, de toutes les conditions, de tous les intérêts, de toutes les histoires de ces provinces. Les Grecs conquis exercèrent une grande influence sur la marche de la civilisation et sur les destinées de cet empire, et lorsque par son immensité même, il se divisa, ils se constituèrent à part dans cet empire de Constantinople, auquel une grande partie des peuples slaves doivent le commencement de leur civilisation, de cet empire que les Slaves peuvent un jour être appelés à reconstruire, pour achever l'œuvre de Jean Sobieski, en replaçant la croix sur l'église de Sainte-Sophie. Les provinces

de la Baltique ne marquent pas en Russie comme État, comme corps politique, mais à part l'accroissement de force matérielle qu'elles lui ont apporté, elles exercent, comme élément allemand, une influence importante sur ses destinées; de plus, elles lui donnent sur l'Allemagne une portée dont les suites se feront sentir un jour. L'anéantissement du caractère propre de ces provinces, appauvrirait l'empire de toutes ces influences. Par notre concours moral, les forces de l'empire recevraient une augmentation incalculable. Il se fortifierait à l'intérieur, en se guérissant de cette fièvre que nos résistances entretiennent dans son sein. Il s'enrichirait de toutes les forces intellectuelles et morales de notre race, dont l'influence sur ses destinées ne tarderait pas à paraître. Qui sait si les souffrances intérieures de la société russe ne se trouveraient pas calmées un jour par cette fusion de l'élément polonais; et alors notre commune société slave s'éleverait peut-être plus riche et meilleure que chacune de ces nationalités distinctes aujourd'hui, qu'elle aurait réunies dans son sein. Enfin l'empire gagnerait par nous une influence sur toutes les contrées habitées par nos frères et par là aussi un nouvel ascendant sur le reste des populations slaves du midi et de l'occident.

La noblesse polonaise préférera sans doute marcher avec les Russes à la tête de la civilisation slave, jeune, vigoureuse et pleine d'avenir, que de se traîner coudoyée, méprisée, haïe, injuriée, à la queue

de votre civilisation décrépite, tracassière et présomptueuse. En compensation de tout ce que nous apporterions à la Russie, elle fournirait à notre race une vaste carrière de travail social, et d'intérêts positifs et majeurs, qui rempliraient le vide désespérant de notre situation actuelle. Notre état moral, d'esclave et de mendiant en même temps, nous dégrade et nous énerve. Dans la poursuite fiévreuse et oisive d'un avenir insaisissable, dans l'insouciance d'un présent qui s'envole à jamais, nos facultés dépérissent, notre raison se pervertit, nos sentimens se dépravent et le dépit, qui accompagne notre pain quotidien, altère en nous la dignité de la nature humaine. Les beaux traits du caractère polonais se décomposent : à la place des qualités de nos pères, de l'élévation de leur âme, de leur bienveillance, de leur noble ambition, nous voyons succéder l'insolence, la bassesse, l'envie. Leurs défauts mêmes se rétrécissent en nous : au chaos imposant de leurs troubles nous substituons la rancune et les misères de nos querelles. Notre vie politique, c'est la parole stérile, qui absorbe le reste de nos forces. Le bourdonnement de nos dissensions prend le nom d'opinion publique ; car dans cette déroute les mots de notre belle langue se déplacent aussi et cessent de se rapporter à des réalités. Les âmes d'élite parmi nous, ces pasteurs d'un troupeau égaré, se consument en efforts de géant ; l'affliction et la mort les moissonnent avant l'âge. Les cœurs se dessèchent, les esprits s'aigrissent, et l'image

de la vérité s'obscurcit de plus en plus au milieu de nous. L'espérance même se dénature: les mères allaitent nos enfans de fiel et de sang, et la gangrène qui dévore leurs pères, altérant de bonne heure ces tendres âmes, les fait, au milieu d'une époque riche en conquêtes intellectuelles et sociales, dépérir à nos yeux. Bientôt eux aussi s'égareront dans la recherche de ce que nous avons en vain poursuivi. Non, la rage séculaire au cœur de tant de générations n'est pas, ne peut pas être la volonté de Dieu, et la patrie pour nous, comme la légitimité pour vous, ne peut pas être une idole à laquelle on doive sacrifier les grands intérêts de l'humanité et les principes éternels de l'ordre social.

Est-ce pendant longtemps encore que nous continuerons à valoir assez pour avoir de quoi faire un don acceptable de nous-mêmes? Est-ce pendant longtemps que nous demeurerons aptes à exercer des influences morales salutaires, au lieu de devenir capables seulement de recevoir toutes les contagions? Ce jour est-il éloigné où la noblesse polonaise, décimée, amenant avec elle ces débris d'un peuple qu'elle traîne encore à sa suite; fière, mais imposant silence à son cœur palpitant, pourra dire à un empereur de Russie : « Nous venons nous remettre à vous, comme au plus généreux de nos ennemis. Nous vous avons jusque-là appartenu en esclaves, par la conquête, par la terreur, et nous comptions pour rien nos sermens extorqués : aujourd'hui vous acquérez sur nous

un nouveau titre. Unissant désormais nos destinées à celles de votre empire, nous nous donnons à vous en hommes libres, qui ont le courage de se reconnaître vaincus ; nous le faisons de notre propre volonté, sans démonstration et sans calcul, de cœur et de conviction. Vous devenez aujourd'hui pour nous aussi, comme vous l'étiez déjà malgré nous, notre souverain par la grâce de ce Dieu au jugement duquel, manifesté dans les destinées de notre peuple, nous nous soumettons. Nous laissons derrière nous toutes ces dépouilles, notre unique avoir, ces sympathies, calculées et trompeuses, cette éloquence à bon marché, ces garanties et tout ce que ces hommes décorent du titre pompeux de droit des gens, lambeaux de vêtemens dont la charité de l'Europe se complaisait à nous entourer, mais qui couvrent mal les plaies et les flétrissures de notre corps meurtri. Non, nous ne reculons pas devant la première des lois de votre empire : nous ne stipulons pas de conditions ; vous jugerez vous-même quand vous pourrez vous relâcher de la sévérité de votre loi à notre égard ; pas de réserve donc ; mais vous verrez une prière, une prière silencieuse, écrite dans nos cœurs en caractères flamboyans ; cette seule et unique prière : Ne laissez pas impuni le crime commis par l'étranger sur nos frères de Gallicie, et dans leur sang répandu, n'oubliez pas le sang slave qui crie vengeance. »

Si les événemens de Gallicie contribuent à nous ouvrir enfin les yeux, le sang innocent de nos frères

nous aura profité à nous, à nos enfans ainsi qu'aux enfans de vos victimes. Mais pour vous-même aussi, il n'aura pas coulé en vain.

Quand la main de Frédéric II, en fondant la grandeur de la Prusse, lui imprima une pente au progrès social, son règne fut pour cette monarchie le commencement d'une ère nouvelle; il fut continué par une suite d'hommes d'État, de rois éclairés, et jamais ce pays ne fut en arrière des réformes sociales, sous plus d'un rapport il en donna l'exemple. — Chez vous, Joseph II, imitateur impatient du grand Frédéric, fut un fait isolé, un heureux hasard pour son pays. Sa législation, dont les ordonnances sur les rapports agraires font une des principales parties, donna partout l'éveil, excita les appétits, mal satisfaits depuis par l'inaction des régimes subséquens. On tenait à honneur en Autriche de se raidir contre toute réforme. L'œuvre de l'empereur Joseph, comprimée dans son développement, au lieu de devenir un principe de progrès et de force, devint un ver rongeur dans votre édifice social. Les mêmes événemens ont mis à découvert et la dissolution de notre nationalité et les désordres de votre État. Dans les autres provinces où il n'y a pas de noblesse polonaise, vous n'avez pas encore de nobles qu'on égorge, mais partout vous avez des nobles qui craignent, des populations qui espèrent et s'agitent autour d'un gouvernement qui n'a pas appris à accorder à temps. Ce que vous refusiez en Gallicie aux

vœux du pays, vous l'accorderez bientôt à des bandes d'assassins à peine désarmées. On sait maintenant la voie par laquelle s'obtiennent vos bienfaits. Dans peu d'années vous paierez les arriérés d'amélioration sociale et de réforme, vous les paierez avec usure, et encore une fois le sang généreux de la noblesse polonaise aura ouvert à vos peuples la voie du salut. Ainsi partout, dans vos foyers domestiques, comme sur vos frontières; dans ce qui entre dans vos prévisions, comme dans ce qui les dépasse; dans les concessions qui vous seront arrachées, comme dans les châtimens que la justice divine peut vous réserver, vous éprouverez la vérité de cette expression de votre poète :

« Das Blut ist ein besonderer saft. »

(Le sang est une essence à part.)

Croyez, mon Prince, que pour votre manière d'agir à notre égard, je ne cesserai d'être votre ennemi jusqu'à la fin de mes jours; mais je prétends l'être d'une manière franche et loyale, je le serai en gentilhomme, et j'aimerai à vous conserver sous tous les autres rapports l'estime personnelle et le respect que depuis longtemps je vous ai voués.

Ce 15 avril 1846.

FIN.

TABLE SOMMAIRE.